AFPEN – Association Française des Psychologues de l'Education Nationale

CAP – Convergence Autismes Pluriels

FDCMPP – Fédération des Centres Médico Psycho Pédagogiques

FFP - Fédération Française de Psychiatrie

RAAHP – Rassemblement pour une Approche des Autismes Humaniste et Plurielle

UNAFAM – Union Nationale de Familles et Amis de personnes Malades et/ou handicapés psychiques

## A l'attention de

Monsieur Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé
Madame Sophie Cluzel, secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées
Madame Claire Compagnon, déléguée interministérielle à la stratégie nationale pour l'autisme & TND
Monsieur Frank Bellivier, délégué ministériel à la santé mentale et à la psychiatrie

Paris, le 24 aout 2020

Objet : demande d'audience

Monsieur le Ministre, Madame la Secrétaire d'Etat, Madame la Déléguée interministérielle, Monsieur le Délégué ministériel,

Interpellé sur le manque criant de moyens et de postes dans les structures d'accueil des enfants en difficultés psychologiques (les CMP du champ sanitaire, les CMPP du champ médico-social), vous avez, Monsieur le Ministre, reconnu la gravité de la situation et exprimé ce 8 juillet devant l'Assemblée nationale la volonté que « la France mette le paquet sur la filière de pédopsychiatrie ».

Cette reconnaissance faisait suite aux appels de professionnels régulièrement publiés depuis un an dans la presse régionale et nationale, manifestations et protestations de toutes sortes, menaces de grèves, démarches auprès d'élus, témoignant que la pédopsychiatrie et l'accompagnement de tous les enfants, en fonction des difficultés et situations singulières de chacun, se trouvent aujourd'hui gravement menacés.

Aussi, Monsieur le Ministre, Madame la Secrétaire d'Etat, Madame la Déléguée interministérielle et Monsieur le Délégué ministériel, nous nous adressons à vous en cette rentrée 2020/2021 pour faire le point sur ces difficultés et obtenir de vous les mesures qui nous permettront d'en sortir. En tant que professionnels de la pédopsychiatrie, de l'éducation, du médico-social, de l'aide à l'enfance et en tant que familles concernées, nous souhaitons que l'on prenne exemple sur les rapports qui ont prévalu pendant le confinement entre les équipes de terrain, les administrations, les pouvoirs publics et les familles. Dans la diversité de nos positions nous sommes animés par un principe commun intangible : une politique publique pour tous les enfants qui en ont besoin se construit en priorité dans la concertation.

Nous parents, qui avons traversé le confinement seuls avec nos enfants en situation de handicap, ou bien éloignés d'eux, avons constaté pour nos enfants la permanence des effets psychologiques liés à la crise de la Covid et redoutons que l'on n'assiste, en contradiction avec les promesses de la société inclusive, à une accentuation de leur mise à l'écart dans le contexte de pénurie d'accompagnement.

Nous psychologues, éducateurs et accompagnants de l'Éducation nationale, à l'interface des structures de soins (CMP / CMPP, CAMSP, hôpitaux de jour, centre ressources, libéral...) et du médico-social (SESSAD, IEM, ITEP, ASE, MECS...) constatons que l'école subit de plein fouet la difficulté d'accès aux soins pour les enfants qu'elle accueille et qui en ont besoin, redoublant les tensions familles-école.

Nous, pédopsychiatres et professionnels du soin, déplorons de ne plus pouvoir soigner en raison de la pénurie des vocations. Alors que nous faisons le maximum pour assurer, malgré tout, la continuité des soins, nous sommes confrontés aux injonctions administratives d'ARS qui prétendent nous détourner de nos missions dévolues à la continuité des soins au profit d'une fonction de triage des enfants.

A l'évidence, l'écart entre la stratégie annoncée comme une priorité gouvernementale – améliorer le diagnostic précoce, l'accompagnement, l'inclusion – et la réalité reste dramatique. Comment une stratégie annoncée en faveur d'interventions précoces peut-elle se mettre en place sans moyens suffisants affectés, ou pire, en retirant des moyens à ceux qui, déjà en pénurie, s'efforcent de suivre les enfants dans la durée ? Alors que ces questions sont en elles-mêmes extrêmement préoccupantes, la crise des **moyens**, vous le savez, s'est doublée d'une crise de **méthode**.

Limitée pour l'instant à la région Nouvelle Aquitaine, cette crise pourrait rapidement s'étendre bien au-delà. Dans cette région, en contradiction avec ce que commandent les réalités cliniques et sociales, l'ARS a décidé, sans la moindre concertation, ni avec les professionnels, ni avec les populations des territoires concernés, ni avec leurs élus, d'orienter les 29 Centres Médico-Psycho-Pédagogiques vers un fonctionnement sous la forme de plateformes dont les missions seraient plus massivement tournées sur les populations présentant des Troubles Neuro-Développementaux.

De son côté, la Délégation Interministérielle des TSA – TND dispose de son propre agenda de mise en œuvre de nouvelles plateformes et du forfait précoce pour le suivi. A l'opposé de l'initiative de l'ARS NA, cet agenda répond à une concertation qui a permis d'épouser les disparités régionales mais surtout, qui affiche une volonté d'y mettre les moyens. A l'opposé, le cahier des charges imposé par l'ARS NA néglige la question d'une partie conséquente de la population traitée jusque-là et travestie pour la circonstance en « cas légers ». Ces « cas » seraient alors réorientés, soit vers un secteur libéral pourtant quasi inexistant, soit vers les structures d'aide des écoles (Rased), elles-mêmes en partie démantelées et surtout inadaptées à ce type d'accompagnement.

Non seulement cette démarche rompt brutalement la confiance de l'ensemble des personnels concernés, mais de surcroît, elle engendre des ruptures de soins en cascade qui

ne peuvent que nuire aux patients et à leurs familles. Concrètement, certaines équipes ont déjà reçu la consigne d'interrompre les traitements de leurs patients actuels d'ici trois mois!

Dès la rentrée de septembre, des lettres allant dans le même sens devraient être adressées aux familles par les gestionnaires et certains employeurs ont interdit à leurs professionnels d'en informer les familles.

Quant à la limitation dans le temps des suivis dans de nombreux CMPP pour tous les patients y compris les TSA et TND, elle est totalement incompréhensible et va entrainer des ruptures dans la continuité des soins, en contradiction formelle avec l'objectif « zéro sans solution ».

Pour la seule région Nouvelle Aquitaine, près de 60000 enfants sont suivis pour des difficultés psychiques: troubles anxieux, phobies (dont la phobie scolaire), addictions, troubles alimentaires, troubles de l'attachement, séquelles de mauvais traitements, etc. Leurs troubles n'entrant pas dans le champ de l'autisme et des TND, ces enfants seraient contraints d'interrompre la fréquentation de ces CMPP « reconvertis ». Ils seraient contraints de consulter auprès de professionnels libéraux qui n'ont ni l'expérience, ni les capacités de les traiter en les suivant correctement sur le long terme, faute de moyens alors qu'aujourd'hui ils bénéficient des traitements pluridisciplinaires complexes dont ils ont besoin, accessibles à tous et pris en charge par l'Assurance Maladie.

Signalons enfin que ce cahier des charges que l'ARS NA prétend imposer se situe hors droit administratif, ne serait-ce qu'en négligeant l'étude de besoin, qui est réglementaire.

Nous, parents comme professionnels, sommes d'accord sur un point décisif : tous les enfants en difficulté sur le plan psychologique, **quels qu'ils soient**, méritent nos soins. Personne ne peut accepter qu'une partie de ces enfants soit délaissée au profit d'une catégorie d'enfants vulnérables dont les troubles seraient davantage officiellement « ciblés » et pris en charge.

Ensemble, nous dénonçons l'absence de démocratie sanitaire ainsi que la brutalité managériale des gestionnaires de l'ARS Nouvelle Aquitaine. Les médecins et les équipes soignantes, les écoles, les MDPH et la plupart des familles directement concernées refusent d'être mis devant le fait accompli.

## Ensemble également, nous demandons :

- <u>une révision</u> des décisions prises par l'ARS de Nouvelle Aquitaine et l'ouverture d'une concertation qui, sur la base d'une évaluation précise de l'organisation et du bénéfice/coût du nouveau cahier des charges, associe des représentants de toutes les professions et de toutes les familles concernées ;
- <u>un renforcement</u> des moyens d'accueil et de prise en charge des enfants dans le sanitaire et le médicosocial dans une optique non ségrégative et pour une véritable politique inclusive, renforcement qui devra tenir compte des mesures supplémentaires prises à la rentrée, compte tenu du contexte sanitaire, pour éviter à tout prix une ségrégation supplémentaire ;

- <u>un réel soutien</u> de la pédopsychiatrie et de son avenir, notamment par la mise en œuvre de nouvelles mesures pour la formation des jeunes médecins et des autres professionnels qui interviennent au sein des équipes pluridisciplinaires.
- <u>que tous les enfants</u> quel que soit leur diagnostic puissent être accueillis, soignés, accompagnés, avec un reste à charge nul pour les familles, et ce sur l'ensemble du territoire.

Pour ce faire, il appartient à l'Etat de mettre en place la concertation avec les professionnels, associations, populations, condition de leur adhésion pour le bénéfice de tous. Nous sommes en effet bien conscients qu'il faut effectivement travailler ensemble pour améliorer la qualité des soins, la fluidité des parcours et les relations avec les aidants familiaux.

Parents et professionnels, nous sommes tous mobilisés pour l'unité de la cause des enfants vulnérables, handicapés, TSA, TND et toutes souffrances ou troubles. Si nous sollicitons vos compétences et vos autorités qui sont complémentaires, c'est pour qu'aucun de ces enfants ne soit délaissé et qu'aucune hiérarchie ne soit instaurée entre eux. Ils doivent tous être aidés et soignés et nous espérons que vos champs d'actions respectifs, souvent croisés, resteront coordonnés.

D'avance nous vous remercions de nous recevoir et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, Madame la Secrétaire d'Etat, Madame la Déléguée interministérielle et Monsieur le Délégué ministériel, l'expression de notre haute considération.



Marie-Jeanne RICHARD Présidente



Patrick SADOUN Président Mireille BATTUT Vice-Présidente



Philippe RELIQUET Président



Patrick BELAMICH Président



Gaby KEISER-WEBER Secrétaire du bureau national



Michel DAVID Président

Contact <u>mireille.battut@gmail.com</u> <u>mireille.battut@groupe-alpha.com</u> 06 80 87 78 93 Mireille Battut, parent, vice-présidente du RAAHP, présidente de La Main à l'Oreille